

Envoyé en préfecture le 18/04/2014

Reçu en préfecture le 22/04/2014

Affiché le

**SLOW**

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le mardi 15 avril 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 avril 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Pierrette MAILLARD, Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mmes VIENNE épouse DUTOIT Karine, Delphine BERNADAT, Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. le Maire)

N° 14-3-26

-----  
**Affaires juridiques**  
-----

Acquisition d'un terrain  
sis à Bondues  
chemin des Grands Obeaux  
cadastré section BR n°38

Rapport de M. le Maire,

Par délibération en date du 18 février 2014, le conseil municipal a décidé de procéder à l'acquisition d'un terrain situé chemin des Grands Obeaux cadastrés sections BR n°16 et 37.

Monsieur Didier DESTOMBES, propriétaire de la parcelle voisine cadastrée section BR n°38, propose de procéder également à sa cession au profit de la commune moyennant un prix fixé à 150 000€.

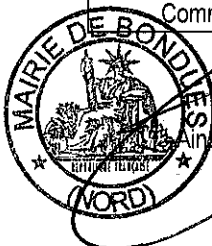
Cette dernière étant grevée d'un emplacement réservé de superstructure n° 5 au PLU au bénéfice de la ville, il paraît opportun d'envisager son acquisition.

Par ailleurs, cette emprise foncière serait de nature à permettre une extension des équipements de loisirs existants.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à décider l'acquisition au profit de la commune de la parcelle cadastrée section BR n°38 pour une contenance de 6111 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 150 000 €
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires  
CA du 1<sup>er</sup> avril 2014  
Commission générale du 8<sup>avril</sup> 2014



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire